

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

Ouagadougou, le 07 SEPT 2022

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 22-00512 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Inspecteurs de l'Environnement, session 2022.

Ce sont :

INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	SAWADOGO IDRISSE	327864N	B11369081	31/12/86
2°	KABORE/ILBOUDO NATHALIE	278184Y	B9242069	31/12/90
3°	IDANI SOUMAILA	228392H	B17379422	31/12/87
3°	OUEDRAOGO ADAMA	248494X	B17384208	20/08/86
3°	BORO AMADOU	239999F	B11982638	30/09/88
3°	ZOUNDI MATHIEU	278187F	B11758332	06/05/89
3°	TOPAN BRUNO	327856X	B12665582	06/09/88
3°	NEBIE SERGE ALAIN	264671S	B12236999	12/10/92
9°	NAMOUNTOUGOU TALATA	228387S	B12024335	31/12/87
9°	DABINI LAMPO GÉRARD	278179	B11456666	31/12/90

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l'Environnement, de l'Energie, de l'Eau et de l'Assainissement.

INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT

Pour le Ministre et par délégation,
Le Secrétaire Général



Hamidou

Hamidou SAWADOGO

Chevalier de l'Ordre National